

470 000 €

**Achat appartement**

**3 pièces**

**Surface : 72 m<sup>2</sup>**

**Année construction : 2006**

**Vue : Citadine**

**Eau chaude : Individuelle électrique**

**État intérieur : Bon**

**Standing : Résidentiel**

**État immeuble : Bon**

**Prestations :**

Ascenseur, Double vitrage, Résidence sécurisée, Calme, Résidentiel, Volets roulants électriques, Parking visiteurs

2 chambres

1 terrasse

1 salle de bain

1 salle de douche

1 parking

**Informations légales**

470 000 €

Honoraires à la charge du vendeur, bien en copropriété, charges courantes annuelles 1 560 € (130 € par mois), aucune procédure en cours, les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr).



### Appartement 016 Sainte-Maxime

**EN EXCLUSIVITÉ :** Magnifique et lumineux appartement traversant en plein cœur de Sainte-Maxime. Situé au 1er étage d'une résidence sécurisée et fermée avec ascenseur, construit en 2006, cet appartement en excellent état offre un cadre de vie idéal à deux pas de tous les commerces, tout en profitant du calme et de la sérénité. Vous serez séduit par son spacieux salon lumineux, qui s'ouvre sur une vaste terrasse couverte, parfaite pour des moments de détente en plein air et permet de pouvoir accueillir amis et famille. La cuisine ouverte et aménagée ajoute une touche de convivialité à l'ensemble. L'appartement dispose de deux chambres, chacune avec sa propre salle de bain ou salle d'eau attenante, situées de part et d'autre du logement pour offrir une véritable indépendance et intimité. De nombreux placards de rangement, ainsi qu'un grand cellier sont à disposition pour un espace de vie bien organisé. Une place de parking privée complète ce...

Classe énergie (dpe) : C - Classe climat (ges) : A  
Document non contractuel - 01/05/2025



Estate & Law - Properties - 38 Av. du Croiseur Léger le Malin - 83120 Sainte Maxime

Tél: 06 81 31 85 06 - [info@estatelaw-properties.com](mailto:info@estatelaw-properties.com)